

Moulézan



Page 1

Blog mairie: http://blog-mairiemoulezan.com

Le mot du maire

Malgré l'approche de Noël, fête de la joie par excellence, il n'est pas facile d'être optimiste lorsque nous écoutons chaque jour la radio, la télévision ou que nous lisons le journal. Hormis les faits divers, plus sordides les uns que les autres, c'est surtout l'avenir de notre pays qui inquiète avec les répercutions sur nos vies tranquilles de villageois et la question que l'on ne peut manquer de se poser: Comment en sommes nous arrivés là?

On découvre que depuis 1970, les budgets votés par les gouvernements successifs étaient tous en déficit, augmentant progressivement notre dette nationale. On s'aperçoit que les États tremblent a l'idée d'être mal notés par les agences de notation comme un élève qui attend le résultat d'une interrogation écrite loupée. (A ce propos, on se demande bien de quel droit une agence américaine - Standard & Poor's- viendrait donner des leçons à nos pays européens.)On ressent une sensation de fragilité, d'inconnu qui inquiète. Ce fameux triple A, dont les médias ne parlaient pas jusque là, a plus d'influence sur notre pays que n'importe quel acte terroriste. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe dans ceux qui sont mal notés.... Ils sont au bord de l'émeute générale. On s'aperçoit que la recherche des intérêts particuliers, pour beaucoup de nos politiques, hypothèque un peu plus l'avenir collectif.

Que faire alors? A notre niveau, pas grand-chose, sinon espérer que nos dirigeants trouveront la bonne solution. Quoique....Les sommets européens récents montrent qu'accorder 27 pays devient difficile et que les chefs d'Etats ont peut être été trop naïfs en créant l'euro si vite. Ils sont en train de faire ces jours-ci ce qu'ils auraient certainement dû faire avant de fonder la monnaie unique: réformer les traités européens et se mettre d'abord d'accord sur une Europe économique. Il faut croire que le bons sens ne va pas souvent de pair avec la politique....

Les conséquences dans nos vies quotidiennes sont terribles. Les populations s'appauvrissent, le chômage augmente, les prix s'envolent, les banques prêtent difficilement de l'argent.... et certains s'enrichissent de façon scandaleuse. Il faudra s'en souvenir et ouvrir un peu plus nos consciences, notamment dans la solitude des isoloirs au moment de notre seule arme efficace...le vote.

Après ce petit tour d'horizon assez sombre, mais réaliste, revenons à notre village qui aborde les derniers jours de l'année avec la volonté que les fêtes à venir apportent à tous un peu de joie. Quelques rendez-vous sont prévus:

Les traditionnels arbres de Noël dans les écoles et au foyer, un bon film le 23 décembre et les lotos du Café de la Poste. Vous trouverez des précisions sur ce programme dans les pages de ce bulletin.

En ce début de décembre, je souhaite à tous de trouver le temps nécessaire pour oublier les petits soucis du quotidien et penser déjà aux joies qu'apporteront les fêtes de fin d'année. Plus que jamais nous avons besoin de nous aider mutuellement, de faire en sorte que notre village soit une communauté du bien vivre. C'est ce que votre municipalité a essayé de réaliser tout au long de cette année qui s'achève et qu'elle s'efforcera de faire l'année prochaine malgré les difficultés.

Joyeux Noël à tous! Très cordialement,

Pierre Lucchini

Tradition: Qui est le Père Noël?

C'est Saint Nicolas qui a inspiré le Père Noël. Saint Nicolas était l' évêque de Myre. Il était réputé pour ses largesses, sa bonté et par sa volonté de combattre les cultes grecs et romains. L'évêque Nicolas accomplit de nombreux miracles. On retrouve dans la représentation du Père Noël tout ce qui faisait la symbolique du personnage de Saint Nicolas: la longue barbe blanche, la mitre qui est devenu un bonnet de fourrure, le grand manteau rouge. Il voyage dans un traîneau tiré par des rênes, Saint Nicolas voyageait sur le dos d'un âne. Pour cette raison, dans certaines régions de France, les enfants déposent sous le sapin de Noël, un verre de vin pour le Père Noël et une carotte pour son âne.

Chaque région de France lui donne un nom différent: le Père Noël est appelé " Chalande " en Savoie, Père janvier " en Bourgogne et dans le Nivernais, "Olentzaro " dans le pays basque ou encore " Barbassionné " en Normandie.

Saint Nicolas a été importé aux Etats-Unis au XVIIe siècle par les immigrés allemands ou hollandais où il aurait pris une l'ampleur commerciale que nous connaissons actuellement, subit des transformations vestimentaires et culturelles pour se transformer en un Père Noël plus convivial et serait ensuite revenu en Europe.

DANS CE NOMERO.	
Le mot du maire	1
Traditions Qui est le Père Noël?	1
Dictons de décembre	1
Reparlons de tri sélectif	2
Spécial élections	2
Internet	2
Cinéma	3
Comité des Fêtes	3
Intercommunalité	3
Lotos et journée taurine	3
Cinéma itinérant	3
Infos pratiques	4
Carnet	4

Dictons de décembre

- Décembre de froid trop chiche, Ne fait pas le paysan riche.
- Quand secs sont les Avents Abondant l'an sera.
- Hiver, sitôt qu'il est trop beau, nous promet un été plein d'eau.
- Si décembre est sous la neige, la récolte elle protégée.
- Tonnerre en décembre est signe d'année venteuse.
- En décembre, fais du bois, et endorstoi.
- A la Sainte Luce, les jours avancent d'un saut de puce.
- A Noël au balcon, à Pâques au tison. Noël herbeux, Pâques teigneux. Neige avant Noël, fumier pour le seigle. A la Noël, froid dur annonce épis durs.



MOULÉZAN Page 2

Reparlons de tri sélectif



Chaque année, les refus de tri sélectif (sacs bleus, points d'apport volontaire, déchèterie) occasionnent des perte financières à la Communauté de Commune qui est chargée de la collecte de nos ordures ménagères. Cela se répercute, bien sûr, sur le coût global, donc sur notre facture.

En 2008 cela représentait 6051 €, en 2009: 6589 €, en 2010: 7488 €. Le tonnage entrant global de ces ordures était de 721 tonnes en 2008, 710 tonnes en 2009 et 760 tonnes en 2010.

Allons dans le détail. Même si il faut déplorer de mauvais résultats sur les points d'apports volontaires (Colonnes à verre et à papier) avec 3% de refus de tri en 2010 contre 0% en 2009, on peut noter 36 tonnes collectées en plus (226tonnes en 2009 et 262 tonnes en 2010). Le ramassage des sacs bleus est plus satisfaisant, même si 22% de l'ensemble de la collecte annuelle sont refusés.

Que faut-il en conclure? Même si les agents chargés du ramassage des ordures sont vigilants, leur contrôle ne peut être parfait. Il est utile de rappeler une nouvelle fois les bonnes règles de tri. Chacun d'entre nous doit encore faire des efforts et tendre vers le meilleur tri possible.

Pourquoi un sac bleu ou un sac translucide pour le tri?

Ils permettent d'identifier le contenu et de vérifier qu'il est bien conforme aux règles de tri. Pas de sacs noirs le mercredi!!

Quelles sont les erreurs principalement commises dans le tri?

Souvent, les sacs refusés contiennent du polystyrène, de la nourriture ou encore des couches d'enfants.

Comment faciliter la collecte?

Il est important de distinguer collecte et apport volontaire sur les points verre ou papier. Les déchets verts doivent être brûlés ou amenés à la déchèterie. Une collecte spéciale d'encombrants est faite par la mairie le premier jeudi de chaque mois.

Que mettre dans mon sac bleu?

Les emballages vides en plastique, en métal (boîtes de conserve et boissons, aérosols, barquettes en aluminium), en carton (briques alimentaires, boites, emballages), les papiers.... C'est tout!

Que mettre dans mon sac noir?

Les autres déchets, notamment les résidus de cuisine, les articles d'hygiène (papiers absorbants, coton, couches ...), les déchets d'entretien domestique (chiffons, balayures, sacs d'aspirateur...)

Et après?

Le contenu du sac bleu est entièrement recyclé. Le contenu du sac noir est incinéré et produira de l'électricité. Les contenus des colonnes verre et papier sont entièrement recyclés.

Pour vos déchets verts (déchets de jardin, épluchures, restes de repas,...) pensez à la solution du compost.

Derniers rappels:

Les sacs noirs ne DOIVENT PAS ETRE SORTIS LA VEILLE. Les bouteilles DOIVENT ETRE INTRODUITES DANS LA COLONNE DE VERRE et non pas déposée à leurs pieds. Les colonnes d'apport volontaire de verre et de papier ne concernent QUE ces déchets. Respectez bien les jours de dépose des sacs. Lundi et vendredi les sacs noirs, mercredi les sacs bleus. En cas d'erreur, vos sacs ne seront pas ramassés.

Spécial élections

Les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales de la commune peuvent se présenter au secrétariat de mairie avant la fin de l'année 2011 avec une carte d'identité et une preuve de domiciliation (facture EDF, téléphone, etc.). Dernière permanence du secrétariat le vendredi 30 décembre entre 9h et 10h.

La prochaine élection présidentielle de la cinquième république se tiendra les 22 avril et 6 mai 2012.

Les élections législatives se tiendront les **10 et 17 juin 2012**. Il faudra élire 577 députés et pour la première fois des représentants des français établis hors de France.

• Faut-il se réinscrire chaque année sur les listes électorales?

Non. Vous devez vous réinscrire seulement en cas de déménagement, même à l'intérieur de la commune (Si il y a plusieurs bureaux de vote).

 Dois-je me faire radier des listes électorale de la commune que je quitte?

Non. C'est votre nouvelle commune qui prend en charge toutes les démarches.

• L'inscription sur les listes électorales est-elle obligatoire?

Oui. Cependant, la seule sanction consécutive au fait de n'être pas inscrit est celle de ne pas pouvoir voter. En France le vote n'est pas obligatoire. Il repose sur la volonté de chaque citoyen.

Le SIRS (Syndicat Intercommunal de Regroupement scolaire) offrira le repas de Noël aux enfants des écoles à la cantine le jeudi 15 décembre à midi.

Internet

France Télécom-Orange poursuit les travaux de modernisation de son réseau en améliorant les centraux téléphoniques afin d'accroitre les débits d'accès à l'internet.

Ainsi, le débit peut dépasser 2Mbits/s dans le village. La montée du débit n'est pas mise en œuvre d'office. Chaque client doit contacter son fournisseur d'accès pour que ce dernier procède à une modification de contrat.

Jeudi 15 décembre à 17h30, Moulézan accueillera la réunion semestrielle des maires du Canton au foyer. Lors de ces réunions, en présence de M. W. Dumas, Conseiller Général et Député, les élus échangent sur les problèmes actuels de leurs communes, s'informent sur l'évolution du canton, des nouvelles lois et de leurs conséquences sur la vie de leurs concitoyens.

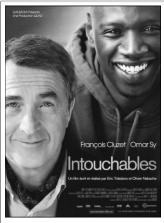


Le Père Noël viendra à Moulézan le mercredi 21 décembre à partir de 15h30. Tous les enfants du village et leurs parents sont invités à l'accueillir au foyer.

Films, cadeaux et collation pour tous.

MOULÉZAN Page 3

Cinéma



Dans le cadre du cinéma itinérant et avec l'aide de la Communauté de communes, la mairie vous propose le film « INTOUCHABLES » le 23 décembre 2011 à 20h30 au foyer.

Réservez cette soirée, vous ne serez pas déçus car ce film est formidable. Une belle façon de rentrer dans les fêtes de Noël en famille.

Le prix des places est de 3,5 €. Une buvette sera proposée à l'entracte.

Venez un peu plus tôt pour avoir de bonnes places!

Guy ASTIER nous a quittés. Il est parti discrètement dans la nuit du 26 au 27 novembre plongeant tous ceux qui le connaissaient dans la stupéfaction. Nous étions nombreux à le pleurer mercredi 30 novembre et à accompagner sa famille lors de ses obsèques en l'église du village.

Nous garderons le souvenir d'un homme cordial et toujours souriant, qu'on aimait rencontrer et avec lequel on appréciait de parler. Tous reconnaissaient son dynamisme et sa joie de vivre. Sa disparition nous rend tristes. Que sa famille, en particulier son épouse Evelyne, soit assurée de notre sympathie et recoive nos sincères condoléances

La paroisse de Moulézan remercie toutes les personnes qui ont participé à la réussite de son loto annuel, en particulier tous les généreux donateurs.

Comité des fêtes

Le 14 octobre 2011 a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes de notre village. Ce fut l'occasion pour son Président , Arnaud Ortuno, de faire un bilan de la fête votive 2011. Après avoir fait état de bilans financier et le bila moral très positifs, Arnaud a remercié toutes les personnes qui ont apporté un soutien au comité des fêtes: Les commerçants de Moulézan, les différents sponsors, la communauté de communes Lens Gardonnenque (qui a offert la péna du dimanche), le café de la poste et la mairie qui les soutient dans tous leurs projets. Il a tenu à remercier aussi les moulézanais pour leur participation aux différentes activités et leur générosité à l'occasion de l'aubade. Le nouveau bureau a été élu ensuite à l'unanimité:

Président: Arnaud Ortuno. Vice-président: Loïc Marioge. Trésorière: Pauline Pic. Vice-trésorier: Dimitri Malaval. Secrétaire: Aurélie Blasquez. Vice-secrétaire: Isabelle Thouzellier.

L'association compte à ce jour 22 membres actifs: Arnaud Ortuno, Thibaut Ortuno, Loïc Marioge, Sébastien Compan, Caroline Fabre, Marion Blasquez, Pierre-Michel Lucchini, Aurélie Blasquez, Julien Serres, Nicolas Blasquez, Guilhem Jinkins, Florian Thouzellier, Dimitri Malaval, Alexandra Hue, Jean_François Palpacuer, Lois Benoit, Pauline Pic, Mohamed Malek, Hugo Hambascher, Romain Blasquez, Léa Pigeyre, Isabelle Thouzellier... Sans oublier la relève: Morgan Rusinowicz, David Blasquez, Simon Marioge, Thomas Pic, Maéva Boissier, Amandine Fabre, Bruce Rachat, Thomas Meurice.

Rendez-vous au mois de janvier pour le loto traditionnel du comité des fêtes.

Intercommunalité

La mise en œuvre de l'intercommunalité a permis de changer le paysage territorial. Au 1er janvier 2011, 96% des 36000 communes françaises sont regroupées en près de 2600 intercommunalités. Sachant que près de 21000 communes coptent moins de 500 habitants, cela constitue une véritable avancée. Cependant, à ce jour, 1639 communes restent toujours isolées. Pour parfaire cette situation, le Parlement a adopté une loi qui réforme les collectivités territoriales sans remettre en cause l'existence des communes auxquelles nos concitoyens sont particulièrement attachés. Cette réforme répond à trois objectifs:

- Le rattachement des communes isolées;
- La rationalisation des périmètres des communautés de communes (pas de CC de moins de 5000 habitants en dehors de quelques exceptions en zone de montagne);
- La suppression du plus grand nombre de syndicats dont certains sont devenus obsolètes.

Dans le Gard, Le préfet a jusqu'au 31 décembre 2011, en étroite collaboration avec la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) pour élaborer un nouveau schéma départemental. Le but est d'obtenir le plus large consensus possible car de l'adhésion des élus dépendra le succès de la réalisation du schéma. A compter du 1er janvier 2012 et jusqu'au 31 décembre 2012, le Préfet devra mettre en œuvre le schéma arrêté. En cas de mésentente avec les élus, le Préfet disposera de pouvoirs exorbitants lui permettant d'imposer la réorganisation telle qu'il la propose en liaison avec la CDCI.

Si on peut reconnaitre le bien fondé du renforcement de l'intercommunalité, on peut en critiquer son calendrier. La mise en œuvre du nouveau schéma ne laisse pas suffisamment de temps à la concertation. Il y aura certainement des difficultés de gouvernance dès lors que l'on rapprochera des communes ou groupements de communes sous la contrainte. Mieux vaut une communauté de communes de faible population qui s'investit dans des projets structurants qu'une entité plus grande où des oppositions fortes peuvent s'exprimer.

En ce qui concerne notre communauté de communes Leins Gardonnenque, il n'y aura pas de changement. Elle conserve son autonomie et verra certainement l'adhésion de la commune de Montagnac.

Lotos

Le Café de la Poste organise des lotos au foyer pour les fêtes. Samedi 24 décembre: 21h00-Dimanche 25 décembre: 17h00 Samedi 31 décembre: 21h00-Dimanche 01 janvier: 17h00

Journée taurine

Le Café de la Poste organise une manifestation taurine le samedi 17 décembre avec le concours de la manade des quatre vents. 11h: Abrivado-Bandido /15h30: Abrivado-Bandido Apéritif et restauration sur place. Moulézan Page 4

Annuaire, renseignements utiles



04 66 77 87 94 04 66 77 66 21 04 66 56 98 50 04 66 77 89 21 04 66 77 87 42 04 66 77 52 65 04 66 80 96 40 04 66 77 86 22 04 66 83 30 60 04 66 56 58 30 Ou 06 79 89 13 19 04 66 63 00 80 04 66 83 40 58 ou
18 04 66 81 10 33 15 04 66 29 27 29 04 66 81 62 55 04 66 63 24 04 04 66 93 64 22
06 80 14 64 38 04 66 81 18 96 04 66 68 68 68 04 66 78 33 33 04 91 75 25 25 08 36 68 02 30 04 66 36 40 40



Mairie:

Ouverture au public: Lundi de 09h à 12h et14h à 18h - Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 8h à 12h - Vendredi de 8h à 12h

Le maire est présent en mairie ces jours là, et le jeudi de 14h à 18h.

Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous (Téléphoner à la mairie)

Bibliothèque:

Mardi de 16h30 à 18h00 (Prêt gratuit)

Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Agence Postale Communale:

Du lundi au samedi de 08h00 à 12h00



L'agence postale communale est ouverte, pour une période d'essai jusqu'à la fin de l'année, du lundi au samedi de 8h à

12h. En fonction de la fréquentation de l'agence postale par les usagers, ces horaires seront confirmés ou aménagés.

Carnet

Naissances:

Mme Filippi Rose a la joie de nous faire part de la naissance de son premier arrière petit fils. Mathéo, Alexandre PESENTI est né le 1er décembre 2011. Il est le premier enfant de MIle COUPIER Aurélie et de M. Romain PESENTI qui demeurent à Maruéjols-lès-gardon.

Décès:

Guy Astier nous a quittés le 27 novembre. Condoléances à sa famille.

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boites à lettres sont à votre disposition à la mairie

On recommence à marcher sur des « cacas » de chiens ou de chats dans les rues du village. Propriétaires, il y a assez de place ailleurs pour les besoins de vos animaux!!!!

Les prochains ramassages des encombrants par le cantonnier auront lieu **le jeudi 05 janvier 2011**. Déposez les devant votre habitation avant 07h30.

<u>Inscription impérative à la mairie (téléphone).</u>

Il reste quelques composteurs à vendre au prix de 15 €. S'adresser à la mairie.

Ramassez les déjections de votre chien

Info paroisse:

Les paroissiens de Moulézan qui désirent recevoir le bulletin paroissial par internet peuvent envoyer un message à l'adresse suivante:

lepontbulletinparoissial@gmail.com

Les personnes qui auraient manqué la distribution des sacs poubelles peuvent les récupérer en mairie aux heures d'ouverture.

Courant décembre certains arbres communaux, essentiellement des cyprès et en particulier au cimetière, seront abattus. La plupart sont presque morts, certain sont gênants. Le bois récolté sera mis à la disposition de la population selon des modalités qui seront communiquées ultérieurement.

Tout jeunes Français (fille ou garçon) ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille.

Ce bulletin est le votre. Vous pouvez participer à sa rédaction en proposant des articles, des annonces, des photos, des dessins, en faisant part d'événements familiaux importants etc. Il suffit de les faire parvenir à la mairie. N'hésitez pas!